



ASSOCIATION RÉGIONALE DE FORMATION DES EXPERTS-COMPTABLES ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
 Tour Méditerranée - 65 avenue Jules Cantini - 13298 MARSEILLE Cedex 20
 Tél. : 04 91 29 01 80 - Fax : 04 91 29 01 85 - E.mail : arfec@oecpacac.com.fr
 ORGANISME DE FORMATION 93130191913 - SIRET 343 600 763 00019 - APE 804 D
 N° TVA INTRA-COMMUNAUTAIRE : FR 82 343 600 763 00019

CALENDRIER FORMATIONS DEC SESSION MAI 2012

FORMATIONS	DATES	LIEUX
METHODOLOGIE DE LA SOUTENANCE DU MEMOIRE : (seuls les bénéficiaires de l'agrément du sujet du mémoire peuvent s'inscrire à cette journée).	06/03/12	CANNET DES MAURES
L'ACTUALISATION COMMISSARIAT AUX COMPTES	14/03/12	CANNET DES MAURES
REGLEMENTATION PROFESSIONNELLE ET DEONTOLOGIE DE L'EXPERT COMPTABLE ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, EPREUVE ECRITE SOUS FORME DE QUESTIONS	22/03/12	CANNET DES MAURES
SOUTENANCE DU MEMOIRE	29/03/12	NICE
METHODOLOGIE DE L'EPREUVE ECRITE DU DEC	31/03/12	BRIGNOLES
SOUTENANCE DU MEMOIRE	02/04/12	MARSEILLE
PREPARATION A L'ECRIT	20/04/12 et 27/04/12	CANNET DES MAURES
PREPARATION A LA REDACTION DE LA NOTICE	13/07/12	CANNET DES MAURES

π 251.32 € TTC π 502.64 € TTC π 753.96 € TTC π 1005.28 € TTC π 1256.60 € TTC π 1507.92 € TTC π 1759.24 € TTC
 1 jour 2 jours 3 jours 4 jours 5 jours 6 jours 7 jours

π 2010.56 € TTC π 2261.88 € TTC
 8 jours 9 jours

**Bulletin – réponse à adresser accompagné du
 Chèque de règlement établi à l'ordre de l'ARFEC à :**

ARFEC
 Tour Méditerranée
 65 Avenue Jules Cantini
 13298 MARSEILLE CEDEX 20
 Fax 04 91 29 01 85 Contact : Françoise BIGNON

BULLETIN D'INSCRIPTION 2012/2013

A retourner à l'ARFEC

Tour Méditerranée-65 avenue Jules Cantini

13298 MARSEILLE CEDEX 20

Tel : 04 91 29 01 81-Fax 04 91 29 01 85

e-mail : arfec@oecpacac.com. fr

A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES

Cabinet ou Société :

Nom, prénom du Responsable.....

Adresse Cabinet ou Société:.....

Adresse de facturation.....

Téléphone :Télécopie :
email.....

Intitulé de la formation :

Date.....

Lieu.....

Participant(s)
(nom, prénom)

Qualité

Coût H.T

.....
.....
.....
.....
.....

TOTAL H T

TVA 19,60

TOTAL T T. C......

MODALITES DE REGLEMENT

ATTENTION CHEQUE OBLIGATOIRE POUR TOUTE INSCRIPTION

Formation financée par le Cabinet
Règlement obligatoire à l'inscription
Par chèque à l'Ordre de l'ARFEC

Prise en charge de la formation par l'AGEFOS-PME des
Cabinets de moins de 10 salariés et plus de 10salariés :
Chèque de caution à l'Ordre de l'ARFEC. A LA FACTURA-
TION SI ABSENCE DE CONVENTION AGEFOS ENCAISSE-
MENT AUTOMATIQUE DU CHEQUE DE CAUTION ET
REMBOURSEMENT AUPRES DE L'AGEFOS SUR FACTURE
ACQUITEE

FaitLe.....

Signature et Cachet obligatoires

TOUTE ABSENCE NON SIGNALEE, ENTRAINERA LA TOTALITE DE LA FACTURATION